



Commission Régionale  
de Prévention Médiation Education  
SAISON 2021/2022

**PROCÈS-VERBAL N°18**

---

Réunion restreinte du : Jeudi 16 juin 2022

---

**24373386 – FOOT INDOOR LOISIR 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE 1 du 11/06/2022 reporté au 18/06/2022 en Criterium Futsal U18**

La Commission,

Après avoir pris connaissance du dossier transmis par la Commission Régionale de Discipline,

Vu les conditions du non-déroulement du match prévu initialement le 11/06/2022,

Considérant qu'il s'agit d'un Criterium,

Par ce motif,

**Décide de neutraliser le match.**

La Commission transmet une copie de la présente décision à la Commission Régionale Futsal.